



AIDES & SUBVENTIONS

Agro-alimentaire

Août 2023

Premier secteur industriel français en emplois et chiffre d'affaires

17 300 entreprises dont 98% de PME

383 300 emplois

€ 167 Milliards de CA

LES GRANDS ENJEUX DE LA FILIÈRE...

- Les exigences environnementales et la préservation des ressources
- La disponibilité des intrants agricoles
- La pression sur les prix exercée par la grande distribution
- La hausse des coûts des matières premières
- Les attentes des consommateurs de plus en plus complexes

... & SES AMBITIONS

- Moderniser les entreprises pour assurer la compétitivité de la filière
- Assurer la souveraineté alimentaire française et européenne
- Rassurer le consommateur avec une traçabilité « du champ à l'assiette »
- Se digitaliser et s'inscrire dans la transformation numérique
- Développer l'alimentation de demain (santé et nutrition, protéines du futur)
- Réduire ou repenser les emballages, limiter les déchets et valoriser les coproduits
- Renforcer les recrutements et sécuriser les compétences et savoir-faire
- Promouvoir le « made in France » à l'international

Appels à projets nationaux



<p>Appel à projets</p> <p>Produits biosourcés et biotechnologies industrielles</p> <p>Clôture : 15/09/2023</p>	<p>Appel à projets</p> <p>Financement des préséries technologiques liées aux équipements agricoles</p> <p>Clôture : 26/09/2023</p>	<p>Appel à projets</p> <p>Résilience et capacités agroalimentaires</p> <p>Clôture : 15/11/2023</p>	<p>Appel à projets</p> <p>Équipements pour la troisième révolution agricole</p> <p>Clôture : 13/12/2023</p>
<p>Aide</p> <p>Réalisation d'installations de méthanisation (injection, cogénération, chaleur)</p> <p>Clôture : 31/12/2023</p>	<p>Appel à manifestation d'intérêts</p> <p>Intrants dépendance russe, biélorusse ou ukrainienne</p> <p>Clôture : 31/01/2024</p>	<p>Appel à projets</p> <p>CASDAR co-innovation 2024</p> <p>Clôture : 01/02/2024</p>	<p>Aides</p> <p>Aides diverses à l'investissement pour les exploitations agricoles</p> <p>Clôture : suivant les aides</p>

Le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), un outil régional de la Politique Agricole Commune



La Politique Agricole Commune (PAC) précise dans « la politique européenne de développement rural », son deuxième pilier, trois grands axes de soutien :

- Améliorer la compétitivité de l'agriculture ;
- Encourager la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique ;
- Parvenir à un développement territorial équilibré des économies et des communautés rurales.

Les Régions se voient déléguées par l'État, la mise en œuvre d'une partie des politiques de soutien à travers le FEADER. Chaque Région priorise ainsi les axes de soutien décidés dans le cadre du Plan Stratégique National : [France \(europea.eu\)](https://europea.eu), qui met en avant la sécurité alimentaire, la compétitivité de l'agriculture, ou la limitation de l'usage des intrants.

Le FEADER est déployé dans le cadre d'appels à projets pilotés par les régions. Il est doté pour 2021-2027 de 10 Mrd€ de l'UE complétés par une contribution de l'État à hauteur de 4,3 Mrd€, et de compléments des régions sur certains appels à projets.

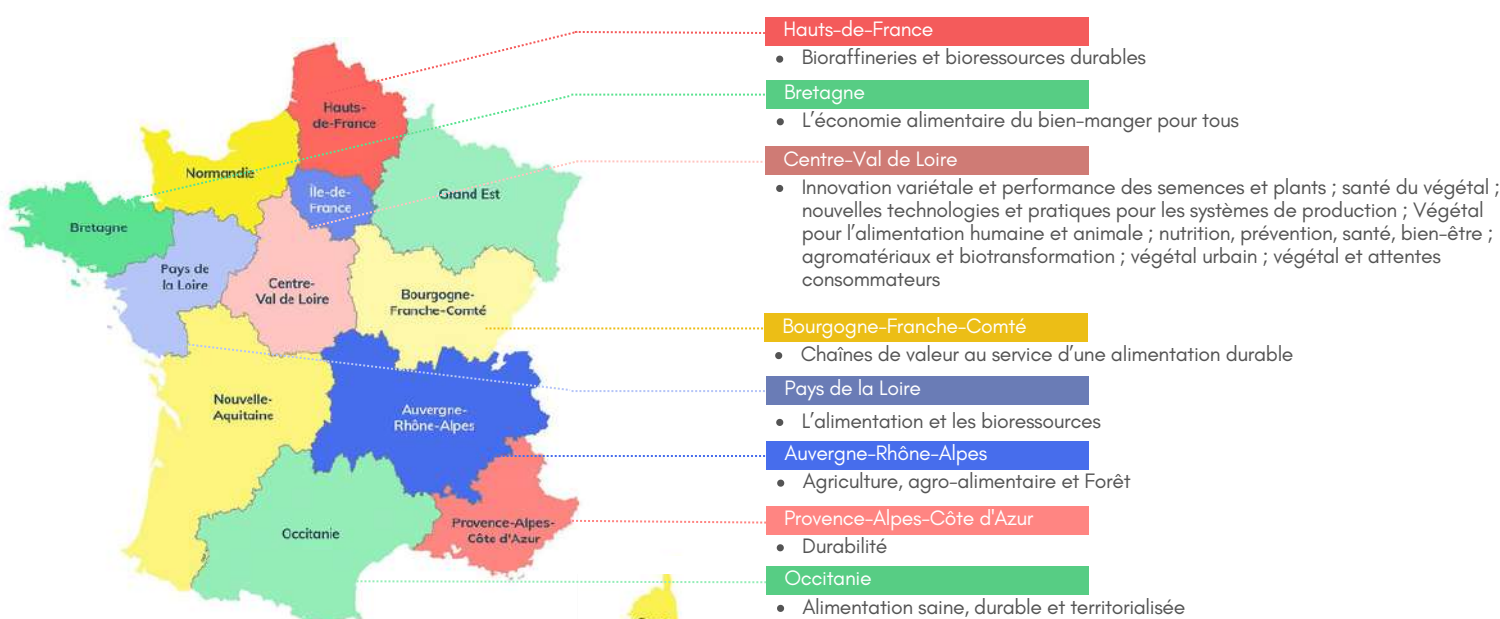
Vous souhaitez en savoir plus sur les appels à projets FEADER en cours ou à venir dans votre Région ? Nos experts sont à votre disposition !

[Je prends RDV](#)

Quelle thématique visée dans votre région ?

Doté de 54 milliards d'euros, le plan France 2030 se décline régionalement, en co-construction avec les régions, pour financer des projets innovants sur les axes stratégiques prioritaires de chaque région. Il prend alors 3 formes principalement :

- **i-Démo régionalisé** finance des projets collaboratifs intrarégionaux ou interrégionaux, ayant des budgets allant typiquement de 1 M€ à 4 M€, avec des variantes de cahier des charges et de mise en œuvre suivant les régions ;
- Les **projets d'innovation** aident les projets portés par une entreprise unique, pour les montants d'assiette inférieurs à i-Démo régionalisé ;
- Les **projets de filières** soutiennent les projets servant la structuration d'une filière économique régionale portée par un contenu innovant.



Vous avez un projet d'innovation et vous souhaitez obtenir un financement public pour l'accélérer ?

[Prendre RDV avec un expert](#)



Nos réussites dans le secteur agri-agro :

48% de taux de succès*

1,1 M€ dossier moyen



*Chiffres G.A.C. consolidés sur 2021 et 2022 sur 36 dossiers déposés en 2 ans

Découvrez le podcast WelImpact By G.A.C.

Des Innovations responsables aux impacts durables



Podcast WelImpact - Ep.6

Dans cet épisode, nous vous présentons Agrodynalux, une start-up dont le projet consiste à concevoir, fabriquer et commercialiser de nouveaux désherbants efficaces, sélectifs et écoresponsables, par le biais de l'innovation de rupture.

Pour aller plus loin...



WEBSERIE By G.A.C. - Ep. 2

Financements publics : Comment accélérer vos projets d'innovation et d'investissements ?

Vous avez des questions ou souhaitez être accompagné ?

[En parler avec un expert](#)

www.group-gac.com